

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Vins-sur-Caramy.

Par arrêté municipal n°2024-40 en date du 24 octobre 2024 le Maire de la commune de Vins-sur-Caramy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La Déclaration de projet emportant mise en compatibilité a fait l'objet d'une évaluation environnementale ; l'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

M. D'ESCRIVAN a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroulera en Mairie de Vins-sur-Caramy du mercredi 13 novembre 2024 à 10h30, au vendredi 13 décembre 2024 à 18h30

Un projet de centrale photovoltaïque au sol est porté par la société EDF renouvelable sur du foncier communal. Le projet répond aux critères d'acceptabilité environnementale, définis par la commune, mais le zonage du PLU approuvé ne permet pas sa réalisation. Une évolution du zonage et du règlement du PLU doit être réalisée pour autoriser le projet. Compte tenu du caractère d'intérêt général du projet de production d'énergie renouvelable, la commune a engagé une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU.

Le dossier d'enquête publique est consultable:

-En mairie pendant toute la durée de l'enquête les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h00 et les mercredis de 10h00 à 12h00

-Sur le site internet www.vinssurcaramy.fr

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations et propositions du mercredi 13 novembre 2024 à 10h30, au vendredi 13 décembre 2024 à 18h30:

-Sur le registre papier d'enquête disponible en Mairie, aux jours et horaires cités ci-dessus

-Par courrier postal : M. le commissaire enquêteur, Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, Mairie de Vins-sur-Caramy Place de L'église 83170 VINS SUR CARAMY

-Par mail : epedfvins@gmail.com

-Et auprès du commissaire enquêteur pendant ses permanences organisées à la Mairie aux jours et horaires suivants:

- Mercredi 13 novembre 2024, de 10h30 à 13h30, ouverture de l'enquête
- Jeudi 21 novembre 2024, de 14h00 à 17h00
- Mardi 3 décembre 2024, de 10h30 à 13h30
- Vendredi 13 décembre 2024, de 15h30 à 18h30, clôture de l'enquête

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site epedfvins@gmail.com et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de cette enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, et notamment des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès du Maire par courrier : M. le Maire, Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, Mairie de Vins-sur-Caramy Place de L'église 83170 VINS SUR CARAMY ou par téléphone au 0494370040